

## La défense en temps de guerre dote le Canada d'une voie importante pour le développement du Nord

Récemment, le gouvernement fédéral a procédé à l'inauguration, à Contact Creek, en Colombie-Britannique, d'un monument et d'une plaque commémorant le 35<sup>e</sup> anniversaire de la route de l'Alaska longue de 2 436 km.

### Projet canado-américain

La route a été construite par les États-Unis et le Canada comme mesure de défense pendant la guerre du Pacifique. Elle va de Dawson Creek (Colombie-Britannique) jusqu'à Fairbanks (Alaska) et traverse le Yukon. En 1946, le Canada a acquis le contrôle exclusif de la portion canadienne en achetant au gouvernement américain (pour la somme de 108 millions de dollars) les aéroports, pistes d'atterrissage, réseaux téléphoniques et immeubles aménagés le long de la route.



Vue d'un tronçon de la route de l'Alaska qui relie Fairbanks aux États-Unis.

Comme le dit si bien Ernie Robin, directeur général des Parcs et Sites historiques nationaux, région du Nord de la Colombie-Britannique: "Le Canada compte d'autres routes beaucoup plus longues et construites sur des terrains beaucoup plus accidentés; c'est le temps de construction record (six mois) qui distingue la route de l'Alaska. Elle tire

son importance non seulement des services qu'elle peut rendre en temps de guerre, mais aussi de l'effet favorable qu'elle a eu sur le développement économique des régions nordiques. Les principaux centres du Yukon ont vu le jour sur ses bords. La route est devenue une artère vitale sans laquelle le Nord n'aurait pu connaître l'essor qui a été le sien au cours des dernières décennies."

## Toronto a son hebdomadaire d'expression française

Depuis plusieurs semaines, l'on peut voir sur les trottoirs de Toronto, à côté des boîtes distributrices de journaux bien établis tels que le *Star* et le *Globe*, celles d'un nouvel hebdomadaire de langue française, *Le Toronto Express*. (Ces boîtes viennent rappeler la présence d'environ 100 000 Torontois d'origine française.)

*Le Toronto Express*, publié déjà depuis 20 mois, se vendait jusqu'à présent par abonnement; la mise en place des boîtes distributrices constitue une étape importante pour le journal dont le tirage passe de 5 000 à 20 000 exemplaires. Ses propriétaires, M. Jean Mazaré, un jeune Torontois d'origine roumaine, et M. François Taisne, un Montréalais diplômé de science politique, s'occupent seuls de la mise en page, de la composition, du tirage et de la distribution.

M. Taisne explique qu'il n'est pas question de faire un journal communautaire: "Six autres journaux ont essayé cette formule avant nous. Tous ont échoué. Plusieurs villes ontariennes ont d'excellents hebdomos de langue française qui reflètent essentiellement les activités locales. Mais il faut trouver une formule adaptée à Toronto, un journal qui rejoint ces "francophones invisibles" dispersés dans tous les quartiers, et les anglophones qui s'intéressent à la culture par le biais de la langue française".

## Nouveau pénitencier à sécurité moyenne

Le solliciteur général du Canada, M. Francis Fox, a annoncé la construction d'un pénitencier à sécurité moyenne à Donnacona (Québec), à 48 km au sud-ouest de la ville de Québec.

La construction de l'établissement, qui doit coûter \$20 millions, s'inscrit dans le

cadre du programme accéléré de construction déjà entrepris par le Service canadien des pénitenciers au début de l'année.

La construction de l'établissement doit débuter au mois d'avril 1978 et être terminée au mois de mars 1980; l'établissement comptera le nombre prévu de détenus (soit 252) au mois de mai 1980.

Le nouvel établissement emploiera 250 personnes, dont un bon nombre sera embauché localement. Les quelque \$3 millions versés annuellement en salaire constitueront un apport économique important pour la région.

## Programme fédéral à forte concentration de main-d'oeuvre

Ce programme, dont bénéficieront quinze ministères, créera 157 000 mois-hommes d'emploi. \$150 millions y seront affectés. Il a été annoncé au mois de décembre dernier par M. Robert Andras, président du Conseil du Trésor.

Dans le cadre de ce programme qui durera jusqu'au 30 septembre 1978, les ministères embaucheront directement des particuliers ou passeront des contrats avec le secteur privé. Environ \$30 millions des \$150 millions seront affectés à de tels contrats.

"Les projets que nous avons approuvés, a déclaré M. Andras, rencontraient les critères suivants: ils exigeaient une forte concentration de main-d'oeuvre, étaient destinés à des zones de chômage élevé et cadraient directement avec les programmes des ministères."

La répartition par province se présente ainsi: Québec, \$53,2 millions; Ontario, \$40,6 millions; Colombie-Britannique, \$20,9 millions; Nouveau-Brunswick, \$9,3 millions; Nouvelle-Écosse, \$9,3 millions; Terre-Neuve, \$7,9 millions; Manitoba, \$3,9 millions; Alberta, \$3 millions; Saskatchewan, \$1,8 million; Ile-du-Prince-Édouard, \$1 million; Territoires du Nord-Ouest, \$170 000; Yukon, \$55 000.

Le montant affecté à chaque province a été calculé en fonction du nombre et du pourcentage de travailleurs sans emploi.

Les sommes d'argent allouées pour les projets fédéraux à forte concentration de main-d'oeuvre s'ajoutent aux \$458 millions déjà affectés à la stratégie d'emploi pour 1977-1978, laquelle comprend des programmes de création directe d'emploi tels que Canada au travail, Jeunesse Canada au travail ainsi que des programmes d'été pour les étudiants.